

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 18 janvier 2000 à 19 h 45, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Nicole B.-Girard	Madame Johanne H.-Brousseau
Monsieur Claude Béland	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Marie-Josée Bergeron	Monsieur Steve Martin
Madame Carole Boisclair	Monsieur Michel Paillé
Madame Danielle Bolduc	Madame Nicole Périgny
Monsieur Mario Champagne	Monsieur Maurice Poudrier
Madame France Désaulniers	Monsieur Grégoire Rompré
Monsieur Marc Dumont	Madame Diane Samson
Monsieur Réjean Gélinas	

AINSI QUE mesdames Louise Piché et Lise St-Arnaud, commissaires représentantes du comité de parents.

Monsieur le commissaire René Gélinas est arrivé à 20 h 35.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean Lavoie. Monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des Services de l'informatique
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Claude Rousseau	Directeur des Services de l'enseignement
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières
Monsieur Réjean St-Arnaud	Directeur du Carrefour formation Mauricie

Dans l'assistance, la présence est constatée de monsieur Christian Beaumier, président du comité de parents.

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

Président

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 255 0100 : Madame la commissaire Nicole Périgny
PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document
0100-01 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 5.2 Conseil d'établissement – École secondaire Champagnat;
- 5.3 Résolution du comité de parents;
- 5.4 Recommandations du comité des commandites;
- 7.6 Nouvelle affectation;
- 7.7 Info-négo;
- 8.2 Transport scolaire;
- 8.3 Comité de sélection pour le choix des professionnels – dossier gymnase Sacré-Cœur;
- 9.1 Projet « Voix de femmes »;
- 9.2 Aide-mémoire 1999-2000;
- 11.1 Politique – huis clos;
- 11.2 École Saint-Jacques;
- 12.3 Évaluation du directeur général adjoint.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 256 0100 : Chaque membre présent du conseil des commissaires
ayant reçu copie du procès-verbal de la séance
ordinaire du conseil des commissaires tenue le 21 décembre 1999 au moins six heures avant
le début de la présente séance, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que le
secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit
sur le document 0100-02, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Consécutivement, et après avoir pris connaissance d'un résumé de correspondance reçue,
un dépôt de ce document est effectué.

Dépôt d'un résu-
mé de correspon-
dance reçue

RÉSOLUTION 257 0100 : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré
PROPOSE que soit déposé un résumé de la
correspondance reçue en date des 14 et 18 janvier 2000, décrit sur le document 0100-03.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

Président

En étant aux sujets relatifs à la direction générale, monsieur Jean Lavoie porte à l'attention des commissaires un document concernant le schéma révisé de la MRC du Haut Saint-Maurice. Il est alors fait mention de modifications que la commission scolaire transmettra à la Direction régionale du ministère de l'Éducation.

Sur un autre sujet, monsieur Jean Lavoie informe les commissaires de démarches à être faites auprès des parents par des intervenants de la commission scolaire, le président du comité de parents et les commissaires du secteur de La Tuque afin de pallier l'absence de conseil d'établissement à l'école secondaire Champagnat.

Poursuivant, et en référence à une résolution du comité de parents, concernant la mise sur pied d'un sous-comité de travail pour créer une politique concernant les commandites et les levées de fonds, le directeur général soumet une recommandation. Cette dernière est à l'effet de demander au « Comité d'information et d'études des ressources humaines et financières » de faire une réflexion sur ce sujet et de soumettre un rapport au conseil des commissaires. Cette recommandation est retenue par le conseil des commissaires.

Dans un autre ordre d'idées, le directeur général soumet des recommandations du comité des commandites. Il est donné suite à ces recommandations et une résolution est adoptée en ce sens.

Recommandation
pour les demandes
de commandites

RÉSOLUTION 258 0100 :
d'un montant supérieur à 200 \$;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a
juridiction quant à l'autorisation des commandites

CONSIDÉRANT, en référence aux demandes de
commandites présentées à la commission scolaire, qu'un comité a procédé à une analyse et
a soumis des recommandations au conseil des commissaires;

EN CONSÉQUENCE et eu égard à des demandes de
commandites, monsieur le commissaire Mario Champagne PROPOSE que soient autorisées
les commandites suivantes :

- Harmonie avancée de La Tuque
Reconduction d'un contrat de service d'entretien des cours des écoles Marie-Médiatrice, Jacques Buteux et Centrale, et ce, pour 2 ans, à raison d'un montant de 1 500 \$ par année.
- Harmonie avancée de La Tuque
Activité d'échange en France pour l'année 2000 : 2 500 \$
- Achat de trophées perpétuels pour les cinq (5) écoles secondaires ayant les 5 niveaux d'enseignement et octroi d'une bourse de 100 \$ à chaque récipiendaire.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

En étant ensuite aux sujets relatifs aux Services de l'enseignement, des résolutions sont successivement adoptées concernant 1) les critères d'inscription et 2) les services éducatifs dispensés en 2000-2001, et ce, après avoir reçu les informations requises de monsieur Claude Rousseau.

Adoption des
critères
d'inscription pour
l'année 2000-2001

RÉSOLUTION 259 0100 : Monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE que les critères d'inscription des élèves pour l'année 2000-2001 dans les écoles de la Commission scolaire de l'Énergie soient adoptés tels que décrits au document 0100-04.

Adopté unanimement

Services éducatifs
dispensés dans les
écoles de la
Commission
scolaire de
l'Énergie

RÉSOLUTION 260 0100 : Madame la commissaire Nicole B. Girard PROPOSE que le document portant sur les « Services éducatifs dispensés dans les écoles de la Commission scolaire de l'Énergie » pour l'année 2000-2001 soit adopté tel que décrit au document 0100-05.

Adopté unanimement

Consécutivement, et au terme des explications fournies par monsieur Denis Émond, des résolutions sont adoptées concernant les sujets relatifs aux Services des ressources humaines.

Règlement hors
cour grief Mme
Marielle B.
Gagnon

RÉSOLUTION 261 0100 : Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE d'accepter le règlement hors cour entre la Commission scolaire de l'Énergie, le Syndicat des employés de soutien de la Mauricie (CEQ) et madame Marielle Blanchette Gagnon;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer le règlement hors cour pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

RÉSOLUTION 262 0100 : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE d'accorder à monsieur Jean Cossette un congé sans traitement à compter du 11 janvier 2000 conformément à la clause 5-15.04 de la convention collective le concernant.

Adopté unanimement

RÉSOLUTION 263 0100 : Monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE d'accorder à madame Sylvie Campion un congé sabbatique à traitement différé d'une demi-année, soit du 31 janvier 2000 au 30 juin 2000 dans un plan de 3 ans, soit du 31 janvier 2000 à la 101^e journée de 2003.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Retraite
progressive Mme
Édith Lacombe

RÉSOLUTION 264 0100 : CONSIDÉRANT que madame Édith Lacombe,
enseignante, demande à la commission scolaire de
participer à un plan de mise à la retraite de façon progressive;

CONSIDÉRANT que ce régime a pour effet de
permettre à cette personne de réduire son temps travaillé, pour une période de trois (3)
années, dans une proportion telle que le temps travaillé ne doit pas être inférieur à quarante
(40%) pour cent de la semaine régulière de travail ou de son équivalent sur une année
scolaire;

CONSIDÉRANT que la présente entente entrerait en
vigueur le 1^{er} janvier 2000 et se terminerait le 30 juin 2002;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire
Johanne Brousseau PROPOSE d'accepter la demande de participer au régime de mise à la
retraite de façon progressive de madame Édith Lacombe selon les modalités déterminées
dans l'entente et d'autoriser le président et le directeur général à signer ladite entente pour
et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Affectation de
Mme Lyne
Chrétien au poste
d'agente de bureau
classe 1 au CFM

RÉSOLUTION 265 0100 : Madame la commissaire France Désaulniers
PROPOSE d'affecter madame Lyne Chrétien au poste
d'agente de bureau classe 1 au Carrefour Formation Mauricie à compter du 19 janvier 2000.

Adopté unanimement

Monsieur Denis Émond fournit ensuite des informations quant à la négociation des
conventions collectives avec le gouvernement du Québec.

Monsieur le commissaire René Gélinas arrive à ce moment-ci soit 20 h 35.

Dans un autre ordre d'idées, et en référence aux sujets relatifs aux Services des ressources
matérielles, monsieur le président Jean-Yves Laforest fait le point concernant un centre de
la petite enfance. Monsieur Laforest indique les démarches faites concernant le dossier du
centre de la petite enfance « Le manège des tout-petits » de Grand-Mère et fait notamment
rapport d'une rencontre tenue avec le député du comté de Laviolette, monsieur Jean-Pierre
Jolivet.

Par la suite, monsieur le commissaire Serge Lafontaine soumet aux membres du conseil des
commissaires les résultats d'un sondage effectué par les Services du transport scolaire,
auprès des conducteurs d'autobus et des transporteurs scolaires, concernant la présence de
brigadiers dans les autobus scolaires. À la lumière des résultats de ce sondage, le comité du
transport scolaire recommande de ne pas donner suite à la demande d'intégration de
brigadiers dans les autobus scolaires, mais plutôt d'appliquer des solutions différentes à
savoir :

Président

- 1° d'établir un partenariat avec les transporteurs scolaires pour dispenser des journées de formation aux conducteurs d'autobus;
- 2° de revoir le processus d'expulsion des élèves afin de réduire notamment les délais; et
- 3° d'étudier la possibilité de mettre en place un jumelage des élèves avec des élèves aînés.

Eu égard à ces solutions, il est convenu de référer ce dossier au personnel cadre pour les fins d'études et recommandation.

Consécutivement, et par suite des explications fournies par monsieur Jean-Guy Trépanier, des résolutions sont adoptées dans le cadre du dossier de la construction d'un gymnase à l'école Sacré-Cœur de Saint-Alexis-des-Monts.

Comité de
sélection pour le
choix de la firme
d'architectes

RÉSOLUTION 266 0100 : CONSIDÉRANT que la demande de la Commission scolaire de l'Énergie pour la construction d'un gymnase et de locaux communautaires à l'école Sacré-Cœur de Saint-Alexis-des-Monts a été acceptée par monsieur François Legault, ministre de l'Éducation en date du 17 janvier 2000;

CONSIDÉRANT, pour réaliser ce projet de construction, que la Commission scolaire de l'Énergie se doit de procéder à la nomination de professionnels (architectes et ingénieurs);

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 12 du procédurier pour l'octroi de contrats de services professionnels pour la construction des immeubles adopté par la Commission scolaire de l'Énergie le 6 mai 1998, que la commission scolaire doit former un comité de sélection d'au moins trois membres dont le directeur des Services des ressources matérielles;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE que le comité de sélection soit composé des personnes suivantes :

Monsieur Jean-Yves Laforest	Président
Monsieur Jean Lavoie	Directeur général
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des services des ressources matérielles
Monsieur Bernard Leclair	Coordonnateur des services des ressources matérielles
Monsieur Claude Béland	Commissaire

Adopté unanimement

Invitation au
comité de sélection
des firmes
d'architectes

RÉSOLUTION 267 0100 : CONSIDÉRANT, en référence au projet de construction d'un gymnase et de locaux communautaires à l'école Sacré-Cœur de Saint-Alexis-des-Monts, que la commission scolaire doit, aux fins de la nomination des professionnels au projet, procéder à la sélection d'architectes et d'ingénieurs;

Président

Secrétaire

Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soient invitées au comité de sélection formé par la résolution 266 0100 les firmes suivantes :

Jean-Louis Déry, architecte
C.P. 3051
Shawinigan
G9N 7Y5

Gestact
Madame Renée Tremblay
569, 5^e Rue
Shawinigan
G9N 1E7

Rolland Gervais, architecte
839, rue Cascade
Shawinigan
G9N 1C1

Robert Constantin, architecte
935 A, boul. St-Joseph Est
Montréal
H2J 1K7

Rejeté majoritairement

Invitation des firmes choisies à un comité de sélection

RÉSOLUTION 268 0100 :

CONSIDÉRANT, en référence au projet de construction d'un gymnase et de locaux communautaires à l'école Sacré-Cœur de Saint-Alexis-des-Monts, que la commission scolaire doit, aux fins de la nomination des professionnels au projet, procéder à la sélection d'architectes et d'ingénieurs;

Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soient invitées au comité de sélection formé par la résolution 266 0100 les firmes suivantes :

Jean-Louis Déry, architecte
C.P. 3051
Shawinigan
G9N 7Y5

Gestact
Madame Renée Tremblay
569, 5^e Rue
Shawinigan
G9N 1E7

Rolland Gervais, architecte
839, rue Cascade
Shawinigan
G9N 1C1

Adopté unanimement

Sélection d'ingénieurs pour le comité de sélection

RÉSOLUTION 269 0100 :

CONSIDÉRANT, en référence au projet de construction d'un gymnase et de locaux communautaires à l'école Sacré-Cœur de Saint-Alexis-des-Monts, que la commission scolaire doit, aux fins de la nomination des professionnels au projet, procéder à la sélection d'architectes et d'ingénieurs;

Président

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soient invitées au comité de sélection formé par la résolution 266 0100 les firmes d'ingénieurs suivantes :

Les Consultants Mésar Inc.
Monsieur Guy Laliberté
C.P. 4018
Shawinigan
G9N 7Y5

Pluritec Ltée
Monsieur Jacques Tremblay
585, des Cèdres, C.P. 668
Shawinigan
G9N 6V9

IMS Experts-Conseils
Muniressource Bâtiment
Monsieur Camil Pelletier
747, 5^e Rue
Shawinigan
G9N 1G2

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, monsieur le commissaire Steve Martin porte à l'attention des membres du conseil des commissaires une demande d'appui du groupe « Voix de femmes » de Saint-Mathieu-du-Parc. Au terme des précisions apportées par Monsieur Martin, il est donné suite à cette demande et une résolution est adoptée en ce sens.

Appui au groupe
« Voix de
femmes »

RÉSOLUTION 270 0100 : CONSIDÉRANT que le groupe « Voix de femmes » de Saint-Mathieu-du-Parc présentera au gouvernement du Québec, notamment auprès du ministère de l'Emploi et de la Solidarité, un projet intitulé « Tradition de chez nous », et ce, dans le cadre du Fonds de la lutte à la pauvreté;

CONSIDÉRANT que ce projet prévoit l'organisation d'expositions et des activités éducatives qui seront offertes notamment aux élèves;

CONSIDÉRANT que le groupe « Voix de femmes » sollicite l'appui de la commission scolaire dans le cadre de la présentation de son projet;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Steve Martin PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie le groupe « Voix de femmes » de Saint-Mathieu-du-Parc dans le cadre de la présentation de son projet « La tradition de chez nous » auprès du gouvernement du Québec.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, la commissaire représentante du comité de parents, madame Lise St-Arnaud remercie le secrétariat général pour la production du document « Aide-mémoire 1999-2000 » et signale une correction à être apportée au niveau de la mairie de Charette, où il faudrait lire : maire, Claude Boulanger.

Président

En étant à la seconde période de questions réservée à l'assistance, monsieur Christian Beaumier, président du comité de parents, demande si le dossier du transport scolaire, notamment quant à la gestion des comportements des élèves dans les autobus, est de la responsabilité des directions d'école. Le directeur général, monsieur Jean Lavoie, mentionne qu'il est de la responsabilité des directions d'école de participer aux démarches faites pour encadrer le comportement des élèves dans les autobus scolaires.

Relativement aux sujets des commissaires, il est convenu de considérer l'article 11.1 de l'ordre du jour après l'article 11.2. Concernant l'article 11.2 des résolutions de remerciements et de félicitations sont adoptées en lien avec l'école Saint-Jacques de Shawinigan.

Remerciements au
Club Rotary

RÉSOLUTION 271 0100 : CONSIDÉRANT que le Club Rotary de Grand-Mère a fait un don d'une somme de 500 \$ à l'école Saint-Jacques de Shawinigan pour le programme de menuiserie offert aux élèves atteints de déficience mentale;

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que des remerciements soient adressés au Club Rotary de Grand-Mère pour ce don.

Adopté unanimement

Félicitations au
personnel de
l'école Saint-
Jacques pour le
projet de
menuiserie

RÉSOLUTION 272 0100 : CONSIDÉRANT qu'un atelier de menuiserie a été développé à l'école Saint-Jacques de Shawinigan afin d'accroître la motricité et la capacité de concentration des élèves atteints de déficience intellectuelle;

CONSIDÉRANT que cet atelier prévoit notamment la fabrication de jouets éducatifs;

CONSIDÉRANT que ce projet est réalisé grâce à l'implication et l'apport du personnel de l'école dont, de façon particulière, monsieur Alain Cossette;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que des félicitations soient transmises à monsieur Alain Cossette et au personnel de l'école Saint-Jacques pour leur magnifique travail réalisé dans le cadre de cet atelier de menuiserie.

Adopté unanimement

À ce moment-ci, soit à 21 h 30, et en conformité avec l'ordre du jour, il est procédé à la tenue d'un huis clos de la séance.

Président

Huis clos

RÉSOLUTION 273 0100 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest
PROPOSE que soit décrété la tenue d'un huis clos de
la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 22 h 54, il est procédé à la réouverture en public de la séance.

Séance rouverte au public

RÉSOLUTION 274 0100 : Monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE
que la présente séance du conseil des commissaires soit
rouverte au public.

Adopté unanimement

En référence aux sujets discutés en huis clos, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Boni forfaitaire au directeur général adjoint

RÉSOLUTION 275 0100 : CONSIDÉRANT que la commission scolaire peut
accorder un boni forfaitaire au hors cadre qui est en
fonction à titre de directeur général adjoint, et ce, en vertu du Règlement modifiant le
Règlement sur les conditions des gestionnaires des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT que le boni forfaitaire est accordé en
un seul versement et se situe entre 4% à 5% du traitement au 30 juin de l'année scolaire
précédente pour le hors cadre qui a dépassé de beaucoup les attentes;

CONSIDÉRANT que le directeur général a procédé à
l'évaluation du directeur général adjoint;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire
Grégoire Rompré PROPOSE que soit autorisé le versement d'un montant forfaitaire de
5% du traitement au directeur général adjoint, monsieur Jean-Pierre Hogue, et ce, en
application du Règlement modifiant le Règlement sur les conditions d'emploi des
gestionnaires des commissions scolaires.

Adopté unanimement

À 23 h 02, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la séance

RÉSOLUTION 276 0100 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest
PROPOSE que soit déclarée close la présente séance
du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire